



Valoris
AU-DELÀ DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

SOYEZ VERT

Valoris est un centre accrédité par Recyc-Québec de valorisation des déchets de construction, rénovation et démolition (CRD). Valoris vous aidera à détourner de l'enfouissement les matières résiduelles issues des activités de construction, rénovation ou démolition. Il existe de multiples avantages sur les plans environnementaux, économiques et sociaux de valoriser vos résidus de CRD.

Contactez nous
819 560-8403, poste 0
valoris-estrie.com

Valoris, leader en économie circulaire, vous offre l'opportunité de limiter votre empreinte écologique et celle de vos clients grâce à sa ligne de tri de matériaux de construction, rénovation et démolition (CRD). En effet, notre centre de tri CRD, accrédité Trieur Bronze par Recyc-Québec, valorise 95% des matériaux reçus. Cette accréditation vous garantit une valorisation de matières qui sont acheminées chez Valoris. Ce qui permet, à vous et vos clients, d'atteindre vos objectifs environnementaux.

C'est d'ailleurs pour cette raison que Valoris améliore son offre de service avec une tarification qui encouragera tout le monde à faire des efforts pour améliorer la qualité des matières qui nous sont envoyées. De plus, l'emplacement du site de Valoris (Bury) permet de réduire vos déplacements. Ce qui vous fait économiser sur les coûts de carburant tout en diminuant vos émissions de gaz à effet de serre.

Au site de Bury

Matériaux CRD (Qualité 70 % et plus)

Municipalités membres : 60 \$ la tonne + surcharge de 0 \$ la tonne
Municipalités non-membres : 65 \$ la tonne + surcharge de 0 \$ la tonne
Autres clients : 65 \$ la tonne + surcharge de 0 \$ la tonne

Matériaux CRD (Qualité entre 60 % et 70 %)

Municipalités membres : 60 \$ la tonne + surcharge de 18,00 \$ la tonne = 78,00 \$ la tonne
Municipalités non-membres : 65 \$ la tonne + surcharge de 19,50 \$ la tonne = 84,50 \$ la tonne
Autres clients : 65 \$ la tonne + surcharge de 19,50 \$ la tonne = 84,50 \$ la tonne

Matériaux CRD (Qualité entre 50 % et 60 %)

Municipalités membres : 60 \$ la tonne + surcharge de 36,00 \$ la tonne = 96,00 \$ la tonne
Municipalités non-membres : 65 \$ la tonne + surcharge de 39,00 \$ la tonne = 104,00 \$ la tonne
Autres clients : 65 \$ la tonne + surcharge de 39,00 \$ la tonne = 104,00 \$ la tonne

Matériaux CRD (Qualité inférieure à 50 % - matériaux considérés comme déchets)

Municipalités membres : 216 \$ la tonne + redevances applicables
Municipalités non-membres : 92 \$ la tonne + redevances applicables
Autres clients : 133 \$ la tonne + redevances applicables

Préservez l'environnement tout en économisant grâce à 

Pour toute question, contactez-nous :
Courriel : info@valoris-estrie.com | Numéro de téléphone : 819 560-8403 poste 0